

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2009

MISE EN ŒUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 1692)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 178

présenté par
M. Letchimy, M. Manscour, M. Lurel, Mme Taubira, Mme Jeanny Marc,
Mme Berthelot, M. Lebreton, M. Fruteau, Mme Girardin, M. Jalton,
M. Tourtelier, M. Brottes, M. Lesterlin
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 15 BIS

Compléter l'alinéa 7 par les mots :

« et le désenclavement des villages et bourgs isolés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans les certaines régions d'outre-mer, l'exigence du désenclavement des bourgs est forte.
Il s'agit ici de la prendre en compte.